

Nationale IV Ile-de-France

Les dispositions suivantes sont spécifiques à la Nationale 4 Ile-de-France

Le règlement est celui du Championnat de France des Clubs de la FFE qu'a reçu le correspondant de votre club en début de saison et que vous pouvez télécharger soit sur le site fédéral, soit sur celui de la Ligue Ile de France. Les seules modifications concernent l'heure de début des rondes (15 heures) et les montées et descentes (le premier de chaque poule monte en N3 et le dernier descend en IdF1).

J'insiste tout particulièrement sur l'article 3.11 de ce règlement. Vous devez me transmettre le résultat de la rencontre avant 22h30 le dimanche soir par mail (de préférence), téléphone ou SMS sur mon portable.

Je joins aux capitaines qui n'ont pas internet un procès-verbal vierge à photocopier pour les rondes suivantes, les autres pouvant le télécharger sur le site fédéral.

Lisez bien également l'article 2.5 consacré aux arbitres car la saison dernière 1 équipe a été reléguée en division inférieure pour non respect de cet article.

Enfin, tout forfait d'équipe sera sanctionné d'une amende de 100€.

Je reste à votre disposition pour toute question complémentaire et vous souhaite une agréable saison sportive.

Olivier DELPECH